



Charte de la PCSI

Je soussigné-e atteste avoir été prévenu-e que le passage en deuxième année prendra tout spécialement en compte mon respect de la charte suivante. J'atteste également avoir été prévenu-e que mon dossier ainsi que ma réussite pendant cette année sont fortement liés au respect de cette charte.

Au lycée Jean Jaurès d'Argenteuil :

- **Présence et ponctualité** en cours, TD, TP, colles, DS.
- **Téléphones éteints** en cours et en DS.
- Respect des autres et **calme** en salle de travail.

Je note que les absences en DS et en colle sont très nuisibles à ma progression et qu'elles doivent rester absolument **exceptionnelles**.

- En cas d'absence exceptionnelle en cours ou en DS, envoi **en amont** d'un mail succinct d'explication au professeur concerné. Seul un certificat médical apporté à la vie scolaire ou au professeur concerné pourra éviter la note de 0/20.
- En cas d'absence exceptionnelle en colle, envoi **en amont** d'un mail succinct d'explication au professeur et au colleur concernés. Seul un certificat médical apporté au colleur concerné pourra éviter la note de 0/20 en organisant un rattrapage.

!!! Attention!!! : Pour rattraper une colle, il appartient **à l'élève** d'envoyer un mail au colleur (en mettant le professeur en copie) en proposant une date sur les créneaux de colle du colleur concerné.

Je note que toute forme de triche est absolument **intolérable** et qu'elle compromet très fortement mon dossier.

Tout manquement à cette charte entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de cours.

Lu et approuvé, à Argenteuil, le

Signature :